



## EXCLUSIF. Quand le séparatisme s'invite dans la cour de récré

Une enquête de l'Ifop pour la Licra et sa revue « DDV » sur l'école fait état de fortes tensions identitaires et religieuses affectant cours et vie scolaire. Contestation de cours sur la mixité, requête de menus halal, refus de donner la main à un(e) camarade... Une enquête menée par l'Ifop pour la Licra et sa revue DDV Le Droit de vivre ) auprès d'un millier de lycéens révèle combien l'institution scolaire cristallise les tensions identitaires et la « poussée du religieux ». Et montre, chiffres à l'appui, dans quelle mesure les lycéens sont confrontés dans leur scolarité aux entorses au principe de laïcité. Ou, fait plus préoccupant encore, y souscrivent.

Des « manifestations loin d'être un phénomène marginal », alerte auprès du Point Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur de l'Éducation nationale et auteur de Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école (éditions Hermann), tandis que plus d'un lycéen sur deux (55 %) a déjà été confronté à une forme d'expression religieuse dans son établissement. Les plus répandues étant les demandes de menus « confessionnels » (47 %), les refus d'activités pédagogiques de jeunes filles (31 % pour la natation) et le rejet de références religieuses dans le cadre d'activités pédagogiques (24 % de refus d'entrer dans un édifice religieux) ou de vie scolaire (27 % de contestations des repas de Noël).

### Séparatisme à la cantine

« Contester le système scolaire n'est pas nouveau, commente à ce titre François Kraus, directeur du pôle Politique à l'Ifop, nous avons tous été adolescents..., mais l'école n'étant pas hermétique à ce qu'il se passe dans la société, on assiste désormais à différentes formes d'affirmations identitaires que l'on pourrait qualifier de radicales et intégristes – dont l'alimentation et la mixité sont les éléments dominants – et qui posent sérieusement la question du vivre-ensemble ».

Des « manifestations obscurantistes auxquelles se superpose une forme de séparatisme religieux », précise Jean-Pierre Obin. Que l'on observe, majoritairement, dans les lycées situés dans les banlieues sensibles (63 % des lycéens évoluant en établissement classé « prioritaire » y ayant été, au moins, une fois confrontés). Et qui marquent un contraste significatif avec les élèves d'autres établissements : 46 % des lycéens scolarisés en zone « prioritaire » ayant, par exemple, été témoins d'un refus de donner la main à un(e) camarade, contre 15 % de leurs pairs issus d'autres établissements. Quand 33 % d'entre eux ont déjà constaté l'organisation à la cantine de tables organisées selon la religion, contre 16 % de lycéens évoluant dans d'autres établissements.

### « Combat culturel » en salle de classe

Et ces atteintes à la laïcité s'immiscent jusque dans les salles de classe. Près d'un lycéen sur deux du secteur public (48 %) ayant déjà observé la contestation, au nom de convictions religieuses, de contenus d'enseignement de la part de camarades. Particulièrement en cours de sciences de la vie et de la terre (origine de la vie, théorie de l'évolution...), d'enseignement moral et civique ou encore d'histoire-géographie (histoire des génocides, des religions...), révèle l'enquête. Une « poussée du religieux » qui prend place, là encore, de façon plus nette dans les établissements « prioritaires » (74 %) que dans les autres (44 %). Et particulièrement lors de cours portant sur la mixité fille-garçon (dont 51 % des élèves d'éducation prioritaire ont été témoins) ou l'éducation sexuelle (58 %).

« On voit bien que l'on assiste à un combat culturel, dont l'école est ici le cadre,



commente à ce titre François Kraus. Cela se traduit par une volonté d'imposer ses opinions sur l'individu, le rapport homme/femme, la biologie, l'histoire, la morale... Et si le phénomène est national, il est toutefois très localisé dans les espaces de relégation sociale et scolaire ». En effet, si seuls 21 % des lycéens déclarent partager ces revendications pédagogiques, une frange de la population lycéenne y souscrit plus nettement : les élèves issus d'éducation prioritaire (53 %), les élèves musulmans (49 %) et ceux appartenant à une minorité ethnique (49 %).

Un soutien expliqué, pour partie, par le « respect », qu'accordent les lycéens à leur religion, révèle l'enquête : 43 % estimant que « les règles édictées » par celle-ci « sont plus importantes que les lois de la République » (contre 23 % de l'ensemble français) ; les élèves musulmans se distinguant, là encore, avec un taux de 65 % d'adhésion à cette idée. « On observe un double clivage, note Jean-Pierre Obin. Entre les lycéens et le reste de la population, les premiers étant beaucoup plus orthodoxes que leurs aînés. Et entre les adolescents musulmans et ceux d'autres confessions, ou sans religion. »

« Il y a urgence »

Et pour cause, tandis qu'une majorité de lycéens (61 %) soutiennent le droit de leurs professeurs à « montrer des caricatures se moquant des religions afin d'illustrer les formes de liberté d'expression », ce n'est le cas que de 19 % des musulmans. La plupart (81 %) désapprouvant ces pratiques, au point qu'un sur quatre (25 %) ne « condamne pas totalement » l'auteur de l'attentat visant Samuel Paty

Une « porosité de l'école au fondamentalisme religieux extrêmement préoccupante », qui doit nous alarmer, invoque Jean-Pierre Obin. « C'est moins la classique "question sociale" que celle de la "mixité sociale" qui se pose. Car plus on vit en autarcie sociale, culturelle et religieuse, plus on est soumis au radicalisme », fait-il valoir, appelant l'État à « assurer la libre critique des religions et à s'opposer aux pressions communautaristes ».

Mais aussi à soutenir une institution scolaire qui ne demande qu'à « enseigner et développer en son sein une conception émancipatrice du principe de laïcité ». Et à combattre « le sentiment exprimé par la grande majorité des élèves musulmans d'une laïcité antireligieuse et spécifiquement antimusulmane », précise-t-il.

Une entreprise initiée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, dont la mise en place d'une formation sur la laïcité à destination de l'ensemble du personnel d'éducation de l'Hexagone, fondée au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, comprend notamment la question de la contestation de l'enseignement. Car « Il y a urgence, rappelle Obin, la dynamique n'est pas bonne... »

